Invesco Real Return (EUR) Bond Fund

Part C-Cap.

28 février 2022

Cette communication publicitaire s'adresse aux Investisseurs professionnels en France. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir.

Objectif de gestion

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. Le fonds vise à générer un rendement réel en euros (i.e. net de l'inflation) sur un cycle de marché. Il vise à atteindre son objectif en prenant une exposition d'au moins 50% de sa valeur liquidative sur des obligations ou instruments de dette indexés sur l'inflation, au niveau mondial. Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, consultez le prospectus à jour.

Principales caractéristiques

Luke Greenwood
Londres
Gère le fonds depuis avril 2016

Lyndon Man
Londres
Gère le fonds depuis juin 2017

Date de lancement de la catégorie d'actions
06 novembre 2000

Date de lancement initiale [1]
06 novembre 2000

Statut juridique
Compartiment SICAV de droit luxembour- geois Invesco Funds statut UCITS

Devise
EUR

Type de part
Capitalisation

Actif net
EUR 43,96 Mln

Indice de référence
ICE BofA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government Total Return Index (EUR)

Code Bloomberg
INVEBNC LX

Code ISIN
LU0119747839

Dénouement
J+3

Notation Morningstar™
★★★★★

Avertissements concernant les risques

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements et les revenus vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations de taux de change et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant total de leurs investissements initiaux. Les titres de créance sont exposés au risque de crédit, qui dépend de la capacité de l'emprunteur à rembourser les intérêts et le capital à la date de remboursement. Les fluctuations des taux d'intérêt se répercuteront sur la valeur du fonds. Le Fonds investira en produits dérivés (instruments complexes) pouvant comporter un effet de levier et entraîner de fortes fluctuations de la valeur du Fonds. Le Fonds peut détenir un volume important de titres adossés à des actifs (ABS) (instruments complexes) ainsi que d'autres titres de créance de qualité inférieure, ce qui, dans certaines circonstances, peut nuire à la liquidité du Fonds. Le Fonds peut investir dans des titres en difficulté qui présentent un risque important de perte de capital. Le Fonds peut détenir un volume important de titres de créance de qualité de crédit inférieure, ce qui peut entraîner de fortes fluctuations de sa valeur. Un taux d'inflation inférieur aux prévisions entraînera une sous-performance des obligations indexées sur l'inflation par rapport aux titres de créance traditionnels.

Stratégie du fonds

Le fonds se compose principalement d'obligations indexées sur l'inflation notées investment grade et libellées en euros. La dette non libellée en euros est couverte, car le fonds vise à générer un rendement supérieur à l'inflation en euros. Le fonds a une allocation aux obligations d'entreprises, qui devraient rester soutenues tout en offrant des rendements relativement attractifs par rapport aux obligations d'État.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures. Chaque période commence à la fin du mois indiqué. Le premier mois indiqué ne représente pas forcément une période complète d'un mois, et peut seulement commencer à la date du lancement/restructuration indiquée dans le titre.

Evolution de la performance 8 juin 2017 - 28 février 2022*

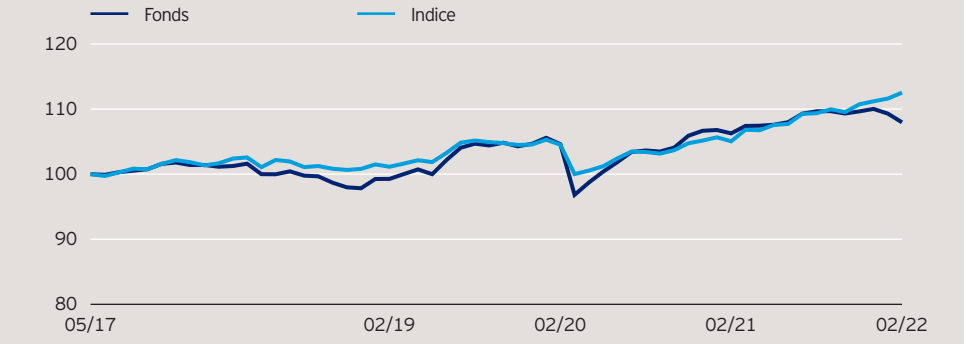

Performance cumulée*

en %	YTD	1 mois	1 an	3 ans	Depuis le lancement
Fonds	-1,87	-1,23	1,60	8,75	7,96
Indice	1,19	0,81	7,11	11,25	12,52

Performance calendaire*

en %	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	-	-3,51	6,97	1,93	3,14
Indice	-	-1,01	3,71	0,58	5,74

Performance sur 12 mois glissants*

en %	02.12 02.13	02.13 02.14	02.14 02.15	02.15 02.16	02.16 02.17	02.17 02.18	02.18 02.19	02.19 02.20	02.20 02.21	02.21 02.22
Fonds	-	-	-	-	-	-	-1,85	5,37	1,58	1,60
Indice	-	-	-	-	-	-	-0,51	3,33	0,52	7,11

Les données sur les performances ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. L'investissement concerne l'acquisition de parts d'un fonds et non dans un sous-jacent donné.

L'historique de performance du fonds débute au 08 juin 2017, date à laquelle le nom du fonds ainsi que son objectif de gestion ont changé. Performance indexée : performance d'un investissement de 100 dans la devise de la catégorie d'actions. Les performances sont calculées dans la devise de la part du fonds (source : © 2022 Morningstar). *Mid to Mid, coupons réinvestis au 28 février 2022. Indice de référence : source Bloomberg. L'indice de référence est présenté uniquement à des fins de comparaison des performances. Le Fonds ne reproduit pas l'indice.

Invesco Real Return (EUR) Bond Fund
Part C-Cap.
28 février 2022

Les notations de crédit du fonds en %*

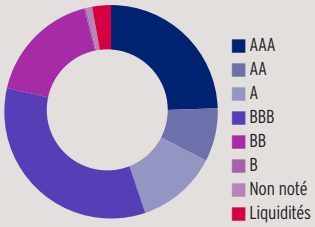

Répartition géographique du fonds en %*

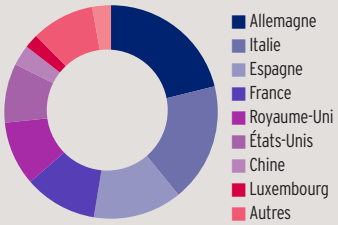

Valeur liquidative et frais

Valeur liquidative
EUR 17,94

VL la plus haute sur 1 an
EUR 18,35 (09.11.21)

VL la plus basse sur 1 an
EUR 17,71 (01.03.21)

Investissement minimum [2]
EUR 800.000

Droits d'entrée
Jusqu'à 5,00%

Frais de gestion annuels
0,5%

Frais courants [3]
0,75%

Notations de crédit*

(Not. Moy: A)

	en %
AAA	24,5
AA	8,1
A	12,3
BBB	33,8
BB	17,4
B	0,3
Non noté	0,9
Dérivés	-0,2
Liquidités	2,8

Répartition de la duration*

(Durée moyenne: 4.1)

en %	
0-1 ans	9,7
1-3 ans	8,5
3-5 ans	30,8
5-7 ans	16,2
7-10 ans	21,9
10-20 ans	12,8

Répartition sectorielle*

	en %
Obligations d'entreprises	36,0
Services financiers	17,0
Industrie	16,2
Services publics	2,8
Dérivés	-0,2
Fonds	0,9
Obligations d'Etat/agence hors US	52,3
Trésors	8,1
Liquidités	2,8

Rendement %*

Valeur actuelle du rendement brut estimé***	1,94
Rendement brut estimé du rachat****	0,18

Répartition géographique*

	en %
Allemagne	21,1
Italie	18,0
Espagne	13,5
France	11,1
Royaume-Uni	9,7
États-Unis	9,0
Chine	3,1
Luxembourg	2,1
Autres	9,5
Liquidités	2,8

Répartition des échéances*

en %	
0-3 ans	33,9
3-7 ans	32,5
7-10 ans	7,3
10-15 ans	4,7
15+ ans	21,6

Exposition aux devises*

	en %
Euro	99,5
Dollar américain	0,5

Source: *Invesco (données au 28 février 2022). Les coûts peuvent augmenter ou diminuer, cela est dû aux fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents légaux pour plus d'informations sur les coûts. Les pondérations et allocations du portefeuille sont susceptibles de changer. Les pondérations de chaque répartition sont arrondies au dixième ou au centième de pourcentage le plus proche ; par conséquent, les pondérations agrégées de chaque répartition peuvent ne pas être égales à 100%. *** Indication du revenu probable sur les 12 prochains mois. Non garanti. **** Indication à plus long terme du revenu, plus ou moins la plus ou moins-value réalisée à échéance des obligations dans le fonds. Ce rendement n'est pas garanti. **Il existe actuellement un plafond discrétionnaire des frais courants de 0,75%. Ce plafond discrétionnaire peut avoir un impact positif sur la performance de la Catégorie d'Actions.**

Invesco Real Return (EUR) Bond Fund
Part C-Cap.
28 février 2022

Informations importantes

[1]La date de lancement initiale du fonds se rapporte au fonds nommé précédemment Invesco Euro Inflation-Linked Bond Fund. Ce dernier a été renommé Invesco Real Return (EUR) Bond Fund le 8 juin 2017 et son historique de performances a redémarré à cette date.
[2]Les montants minimum d'investissement sont : USD 1.000.000 / EUR 800.000 / GBP 600.000 / CHF 1.000.000 / SEK 7.000.000. Pour tout renseignement sur les montants minimum d'investissement dans d'autres devises, contactez-nous ou référez-vous au dernier prospectus à jour.
[3]Les frais courants se fondent sur les dépenses annualisées pour la période close en août 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille, sauf si le Fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions/parts d'un autre fonds.

Cette communication publicitaire s'adresse aux Investisseurs professionnels en France. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir. Données au 28 février 2022, sauf indication contraire.

Lorsqu'un professionnel de la gestion ou un centre d'investissement a exprimé ses opinions, celles-ci sont basées sur les conditions de marché actuelles ; elles peuvent différer de celles des autres centres d'investissement et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Cette communication publicitaire ne constitue pas une invitation à souscrire des actions du fonds et est publié à titre d'information uniquement. Il ne saurait être interprété comme un conseil financier. Les personnes intéressées à acquérir le fonds doivent se renseigner sur (i) les exigences légales dans les pays de nationalité, de résidence, de résidence habituelle ou de domicile; (ii) tout contrôle des taux de change et (iii) toute conséquence fiscale significative. Tout investissement comporte des risques associés. Ce document est à titre d'information seulement. Les services de gestion d'actifs sont fournis par Invesco conformément à la législation et la réglementation locale. Cette communication publicitaire constitue une information promotionnelle et ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication. Les frais courants et tous les autres frais, commissions et dépenses, ainsi que les taxes, payables via le fonds, sont mentionnés dans chaque document d'informations clés pour l'investisseur et le prospectus du fonds. D'autres coûts, incluant des taxes, relatifs aux transactions portant sur le fonds peuvent être dus directement par le client. Les bases d'imposition et d'abattements fiscaux actuels sont susceptibles d'évoluer. En fonction de circonstances individuelles, cette évolution peut affecter les résultats de l'investissement. Toute référence à un classement ou une récompense ne préjuge pas des performances futures. Aucune recommandation d'investissement n'est faite par Invesco. Publié en France par Invesco Management S.A., President Building, 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg. Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques y afférents, veuillez vous référer aux Documents d'informations clés pour l'investisseur spécifiques aux catégories d'actions (disponibles dans la langue locale), les Rapports annuels ou intermédiaires, le Prospectus et les documents constitutifs, disponibles sur www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invescomanagementcompany.lu. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation. Veuillez noter que les informations fournies dans ce document se réfèrent exclusivement à cette classe d'actions. Le fonds est domicilié en Luxembourg.

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) n'ont pas de garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations.

Invesco Real Return (EUR) Bond Fund
Part C-Cap.
28 février 2022

L'engagement d'Invesco pour l'investissement ESG

Chez Invesco, nous mettons en œuvre des stratégies environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) depuis plus de 30 ans, avec une approche à la fois dirigée et axée sur les investisseurs. Nous intégrons les facteurs de risque et d'opportunité ESG directement dans nos décisions d'investissement dans toutes les classes d'actifs. Nous pensons que l'intégration de pratiques ESG dans nos activités d'investissement peut avoir un impact positif sur la valeur que nous offrons aux clients et contribuer à garantir un environnement durable pour les générations futures.

Règlement sur la divulgation de la finance durable (SFDR)

Le Fonds est conforme à l'article 8 en ce qui concerne le règlement de l'UE sur la divulgation d'informations en matière de financement durable*. A ce titre, le fonds promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques. De plus, les sociétés dans lesquelles le fonds investit suivent de bonnes pratiques de gouvernance. *Règlement (UE) 2019/2088 sur la durabilité – divulgations liées au secteur de la finance.

Cadre d'exclusion

Le Fonds intègre un cadre d'exclusion à des activités spécifiques basé sur le Pacte mondial des Nations Unies, des sanctions gouvernementales sévères, des seuils de chiffre d'affaires pour certaines activités liées à des critères environnementaux et/ou sociaux, ainsi que de s'assurer que les entreprises suivent de bonnes pratiques de gouvernance. La liste des activités et leurs seuils sont énumérés ci-dessous :

Pacte mondial des Nations Unies	- Non conforme
Sanctions pour les pays	- Violations sévères
Armes controversées	- 0% du chiffre d'affaires, y compris les entreprises impliquées dans la fabrication d'ogives nucléaires ou de missiles nucléaires entiers en dehors du Traité de non-prolifération (TNP)
Charbon	- Extraction de charbon thermique : >=5% du chiffre d'affaires - Production d'électricité au charbon thermique : > 10 % du chiffre d'affaires
Pétrole et gaz non conventionnels	- >= 5 % du chiffre d'affaire sur chacun des éléments suivants : Exploration pétrolière et gazière de l'Arctique ; Extraction des sables bitumineux ; Extraction d'énergie de schiste ;
Tabac	- Production de produits du tabac : >=5% du chiffre d'affaires - Produits et services liés au tabac : >=5% du chiffre d'affaires
Autres	- Cannabis récréatif : >=5% des revenus
Bonne gouvernance	- Veiller à ce que les entreprises suivent de bonnes pratiques de gouvernance dans les domaines des structures de gestion saines, des relations avec les employés, de la rémunération et de la conformité fiscale

Toute décision d'investissement doit prendre en compte toutes les caractéristiques du fonds telles que décrites dans les documents juridiques. Pour les aspects liés à la durabilité, veuillez vous référer à: https://www.invescomanagementcompany.lu.

Chez Invesco, nous avons cherché à mettre en place des garanties minimales dans plusieurs compartiments de nos fonds (comme indiqué ci-dessus) pour leur permettre de répondre aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR à compter du 2 novembre 2021. Pour être classés en tant que Produit Article 8, les compartiments doivent promouvoir, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales tout en veillant à ce que les sociétés émettrices appliquent de bonnes pratiques de gouvernance. Afin de répondre à ces exigences, il a été déterminé que nous chercherions à exclure certaines activités en fonction de certains seuils, qui peuvent être mis à jour de temps à autre. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au site Internet de la société de gestion à l'adresse https://www.invescomanagementcompany.lu.

Comme indiqué ci-dessus, il s'agit d'un cadre exclusif développé par Invesco conformément aux exigences de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 sur la durabilité. Le cadre est développé, maintenu et surveillé par Invesco. Afin d'évaluer les sociétés par rapport aux critères indiqués, Invesco utilise une combinaison de Sustainalytics et d'ISS (Institutional Shareholder Services) pour évaluer la conformité, cependant, cela peut être complété par d'autres fournisseurs de services, le cas échéant. Bien qu'il existe une large couverture à travers les différents systèmes, il n'y a pas un seul système qui couvre complètement l'univers d'investissement dans son ensemble. Par conséquent, les équipes d'investissement seront chargées de mener une évaluation des sociétés pour lesquelles les données ne sont pas disponibles, sous la supervision et la surveillance appropriées de nos équipes de conformité d'investissement et ESG.